

**44th Session of the Working Group on the**

**Universal Periodic Review**

**Declaration of the Kingdom of Morocco**

**UPR of Chad**

*Geneva, Tuesday 30 January 2024*

*1’15’’*

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait remercier le Tchad pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons la collaboration constructive entre les autorités tchadiennes et tous les organes, mécanismes et titulaires de mandats au titre des procédures spéciales concernées.

Nous saluons également l'engagement de promouvoir et de protéger les droits de l'homme en ratifiant un certain nombre de conventions et en transposant ces conventions dans l'ordre juridique national.

Conscient de tous les efforts qui ont déjà été consentis par le Gouvernement du Tchad, le Maroc souhaite formuler 2 recommandations, à savoir :

1. Élaborer une politique nationale des droits de l'homme et établir un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations formulées par les mécanismes des droits de l'homme.

2. Prendre des mesures pour mettre pleinement en œuvre les dispositions du nouveau Code pénal réprimant les violences sexistes et sexuelles à l'égard des femmes et des filles.

Le Maroc souhaite au Tchad plein succès dans le processus de l'EPU.

Merci Monsieur le Président.